









LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de la Culture





L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a entériné aujourd'hui, le 28 octobre 2020 lors du 32e Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), la candidature luxembourgeoise « Minett UNESCO Biosphere » des onze communes du syndicat intercommunal PRO-SUD dans le cadre du programme MAB « Man and the Biosphere ».

« MINETT UNESCO BIOSPHERE »

Dès 2016, la Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO a entamé des réflexions sur une éventuelle candidature de la région du sud du pays à ce programme prestigieux créé en 1971. En effet, alors que le Luxembourg est présent sur les trois programmes culturels de l'UNESCO (patrimoine mondial. mémoire du monde et patrimoine culturel immatériel), le Luxembourg ne bénéficiait jusqu'à présent pas d'inscription sur les programmes du patrimoine naturel. Avec l'appui logistique et financier du Département de l'aménagement du territoire (DATer), un dossier de candidature complet faisant plus de 400 pages et basé sur les travaux, recherches et analyses de plusieurs groupes de travail, a été élaboré par un ensemble d'intervenants issus du monde politique, de la scène culturelle et de la société civile. Le dossier a été déposé en 2019 par le syndicat intercommunal PRO-SUD en tant que porteur du projet accompagné du ministre de l'Aménagement du territoire Claude Turmes et de la ministre de la Culture Sam Tanson, de la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable Carole Dieschbourg, du ministre du Tourisme Lex Delles.

Fin octobre 2020, le Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la

biosphère (CIC-MAB) a reconnu la qualité du dossier de candidature et les potentiels de la région concernée en tant que modèle pour le développement durable et a ainsi approuvé le dossier de la « Minett UNESCO Biosphere ». Cette reconnaissance permet au projet de rejoindre un réseau mondial de prestige et de qualité reconnus regroupant plus de 700 réserves de biosphère dans 124 pays et porte reconnaissance internationale de la riche biodiversité de terres reconverties.

LE SUD DU LUXEMBOURG, BIEN PLUS QU'UN BASSIN MINIER

Forgé par son passé minier et industriel, le sud du Luxembourg a connu de profondes mutations ces trente dernières années. Fier de son histoire, il est parvenu à se réinventer, à poser des choix pertinents de reconversion et à devenir une terre où innovation, développement économique et démarches respectueuses de la diversité biologique et culturelle du territoire sont conjugués avec équilibre et durabilité.

Pour la région, l'obtention de ce label est avant tout une belle reconnaissance. Les onze communes du syndicat PRO-SUD ont, de par leurs initiatives, toujours cherché à valoriser, encourager et développer les actions originales et novatrices



qui améliorent les modes de vie de ses habitants, tout en préservant la nature environnante.

Ce label de l'UNESCO n'est pas seulement un honneur, mais aussi un défi. Le sud entend poursuivre ses efforts dans différents domaines, tels que le tourisme, la culture, l'éducation, la conservation de son patrimoine industriel et naturel ou l'aménagement urbain, et ce, afin de renforcer l'intégration d'une population en pleine croissance et de préserver la biodiversité dans tous les milieux. Cette reconnaissance est également l'occasion de devenir une source d'inspiration pour toute la région, mais aussi pour le pays voire





la région frontalière française, en démontrant que, par une contribution locale, participer au changement de paradigme mondial pour une écologie durable est possible.

La reconnaissance et l'honneur mais aussi le défi concernant l'obtention de ce label dépassent donc largement une région et concernent tout le Grand-Duché de Luxembourg. D'un point de vue culturel, touristique et environnemental ainsi que d'un point de vue de l'aménagement du territoire.

En effet, le développement des régions est un thème-clé de l'aménagement du territoire : en facilitant la coordination des politiques au niveau supranational, national, régional et local, le label MAB constitue un outil précieux pour la mise en œuvre des objectifs d'un aménagement du territoire durable en assurant une gouvernance multi-niveaux et plurisectorielle.

NOS CONCITOYEN-NE-S QUI INCARNENT LE SUD MIS EN AVANT DANS UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Le PRO-SUD a souhaité, dès la conception du dossier de candidature, impliquer les citoyens dans ses démarches. Approche réussie puisque que le retour citoyen a été extrêmement positif et fut attesté tout au long des travaux par un réel enthousiasme et une profonde adhésion pour ce projet de labellisation de leur région.

En effet, de nombreuses initiatives locales (citoyennes, associatives ou émanant des pouvoirs publics) avaient vu le jour avant le lancement des travaux et c'est pourquoi un nombre conséquent de citoyenne-s se sont tout naturellement engagés dans cette procédure, sur le terrain et avec passion : dans le domaine de la restauration, de la protection de la biodiversité, de la promotion des produits du terroir, du développement d'un tourisme durable, ou encore de la mise en réseau d'acteurs travaillant sur la conservation du patrimoine historique et culturel. Nul doute que cet engagement citoyen se maintient et se renforce même davantage face au défi qu'il faut maintenant relever. C'est précisément de cette volonté qu'est née la campagne de communication actuellement diffusée sur les réseaux et intitulée « Terre d'Avenir. Natur a Mënsch. Zesummen ».

Le message, axé sur la résilience et le développement économique durable, met en avant l'Homme dans son environnement. À travers les visuels de la campagne, des hommes et des femmes incarnant le dynamisme et le futur de la région sont mis en avant sur leurs propres terres : celles qui les voient grandir et s'épanouir, celles qu'il est urgent de préserver.

Avec l'obtention de ce label, le syndicat intercommunal PRO-SUD entend renforcer la mise en place de projets concrets, tout en veillant à ce que la qualité de vie et la participation citoyenne demeurent au cœur des actions et des préoccupations.

CONTACT(S)

Anouk Boever-Thill,

Présidente du syndicat intercommunal PRO-SUD *Téléphone :* (+352) 621 276 282

Adresse électronique :

Anouk.Boever-Thill@mondercange.lu

Simone Beck,

Présidente Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO *Téléphone :* (+352) 621 156 474 *Adresse électronique :* simone.beck@education.lu

Syndicat intercommunal PRO-SUD Téléphone : (+352) 26 17 97 1

Telepnone : (+352) 26 17 97 1 Adresse électronique : prosud@prosud.lu

Gaëlle Tavernier,

Coordinatrice Dossier de candidature Man and Biosphere (MAB) Téléphone : (+352) 26 17 97 771 Adresse électronique : tavernier@prosud.lu

Myriam Bentz,

Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du territoire Téléphone : (+352) 247-86921 Adresse électronique : myriam.bentz@mat.etat.lu

Carlos Guedes,

Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du territoire Adresse électronique : carlos.guedes@mat.etat.lu Téléphone : (+352) 247-86967

Luc Schadeck,

Ministère de la Culture Adresse électronique : luc.schadeck@mc.etat.lu Téléphone : (+352) 247-86626

Facebook: https://www.facebook.com/SyndicatProSud/ **Instagram:** https://www.instagram.com/syndicatprosud/

Youtube: https://youtube.com/channel/UCOfhbLyj9C99vP9YU4Zj4FQ

TO THE RESIDENCE OF THE PARTY O

Site internet: minett-biosphere.com



Die Organisation der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur (UNESCO) hat heute, am 28. Oktober 2020, bei der 32. Sitzung des Internationalen Koordinierungsrates des Programms "Der Mensch und die Biosphäre" (MAB) eine befürwortende Stellungnahme zur Bewerbung "Minett UNESCO Biosphere" der elf Gemeinden des Gemeindesyndikats PRO-SUD im Rahmen des Programms MAB "Man and the Biosphere" abgegeben.

"MINETT UNESCO BIOSPHERE"

Seit 2016 denkt die Luxemburgische Kommission für die Zusammenarbeit mit der UNESCO über eine mögliche Bewerbung der Südregion für dieses 1971 ins Leben gerufene prestigeträchtige Programm nach. Luxemburg ist zwar in den drei UNESCO-Kulturprogrammen (Welterbe, Weltdokumenterbe und immaterielles Kulturerbe) vertreten, wurde aber bisher nicht im Programm Weltnaturerbe aufgenommen.

Mit der logistischen und finanziellen Unterstützung der Raumplanungsabteilung wurden umfangreiche Bewerbungsunterlagen, insgesamt mehr als 400 Seiten, eingereicht, die auf der Arbeit, den Recherchen und Analysen mehrerer Arbeitsgruppen basieren und von einem Zusammenschluss von Akteuren aus Politik, Kultur und Zivilgesellschaft zusammengestellt wurden. Die Unterlagen wurden 2019 vom Gemeindesyndikat PRO-SUD als Projektträger eingereicht. Unterstützt wurde es dabei vom Minister für Raumentwicklung Claude Turmes, der Ministerin für Kultur Sam Tanson, der Ministerin für Umwelt, Klima und nachhaltige Entwicklung Carole Dieschbourg und dem Minister für Tourismus Lex Delles.

Am 28. Oktober 2020 erkannte der Internationale Koordinierungsrat des Programms "Der Mensch und die Biosphäre" die Qualität der Bewerbungsunterlagen und das Potential der betroffenen Region als Modell für nachhaltige Entwicklung an und befürwortete das Programm "Minett UNESCO Biosphere". Dadurch ist das Projekt nun Teil eines prestigeträchtigen internationalen Netzwerks aus mehr als 700 Biosphärenreservaten in 124 Ländern, deren Qualität offiziell anerkannt ist. Mit dieser Anerkennung ist demnach auch die reiche Biodiversität unserer umgesiedelten Gebiete weltweit anerkannt.

DER SÜDEN LUXEMBURGS, WEIT MEHR ALS EIN BERGBAUGEBIET

Das südliche Luxemburg ist von seiner Bergbau- und Industriegeschichte geprägt und hat in den letzten 30 Jahren tiefgreifende Veränderungen erlebt. Die Region ist stolz auf ihre Geschichte. Es ist ihr gelungen, sich neu zu erfinden, den Strukturwandel zu meistern und Innovationsgeist, wirtschaftliche Entwicklung und die Bewahrung der biologischen und kulturellen Vielfalt auf nachhaltige Art und Weise in Einklang zu bringen.

Für die Region ist die Zuerkennung dieses Gütesiegels in erster Linie eine schöne Anerkennung der geleisteten Arbeit. Die elf Gemeinden des Gemeindesyndikats



PRO-SUD haben mit ihren Initiativen stets versucht, originelle und innovative Projekte, die das Leben der Einwohner*innen verbessern und gleichzeitig die Natur schützen, anzuerkennen, anzuregen und auszuarbeiten.

Das UNESCO-Siegel ist aber nicht nur eine Ehre, sondern auch eine Herausforderung. Der Süden will seine Anstrengungen in verschiedenen Bereichen wie Fremdenverkehr, Kultur, Bildung, Bewahrung des Industrie- und Naturerbes oder Stadtplanung weiter fortführen, um die Integration einer wachsenden Bevölkerung zu stärken und zugleich die Artenvielfalt in allen Lebensräumen zu schützen. Diese Anerkennung bietet auch die Gelegenheit, zu einer Quelle der Inspiration für die ganze Region, aber auch das gesamte Land und sogar die französische Grenzregion zu werden und zu



zeigen, dass lokales Handeln einen Beitrag zu einem weltweiten Paradigmenwechsel im Sinne einer nachhaltigen Ökologie leisten kann.

Die Anerkennung und die Ehre, aber auch die Herausforderung, die dieses Siegel bedeuten, betreffen also bei weitem nicht nur eine Region, sondern das gesamte Großherzogtum Luxemburg. Dies gilt aus kultureller, touristischer und ökologischer, aber auch raumplanerischer Sicht.

Die Entwicklung der Regionen ist tatsächlich ein Schlüsselthema der Landesplanung: Weil es die politische Abstimmung auf supranationaler, nationaler, regionaler und lokaler Ebene erleichtert, ist das MAB-Gütesiegel ein wertvolles Hilfsmittel für die Umsetzung der Ziele einer nachhaltigen Landesplanung und ermöglicht die politische Gestaltung auf verschiedenen Ebenen und in unterschiedlichen Bereichen.

UNSERE MITBÜRGER*INNEN AUS DEM SÜDEN ALS STARS EINER KOMMUNIKATIONSKAMPAGNE

PRO-SUD hat sich von Beginn der Initiative an darum bemüht, die Bürger*innen in ihre Arbeit einzubeziehen. Dies ist auch gelungen. Die Rückmeldung der Bürger*innen war äußerst positiv und hat sich während des gesamten Prozesses in echter Begeisterung und einem wirklichen Mittragen dieses Projekts gezeigt, mit dem die Region ihr Gütesiegel erhalten sollte. Schon vor Beginn des Prozesses gab es jede Menge lokaler Initiativen (von Bürger*innen, Vereinen oder

der öffentlichen Hand). Deshalb war es ganz natürlich, dass sich so viele Bürger*innen dann auch in diesem Verfahren vor Ort eingebracht und engagiert haben: in der Gastronomie, für die Bewahrung der Artenvielfalt, in der Förderung lokaler Produkte, der Entwicklung eines nachhaltigen Fremdenverkehrs oder der Vernetzung von Akteuren, die sich für den Erhalt des historischen und kulturellen Erbes einsetzen.

Es besteht kein Zweifel, dass sich die Bürger*innen auch angesichts der Herausforderung, die es nun zu bewältigen gilt, weiter engagieren und noch stärker einbringen werden. Genau vor diesem Hintergrund ist die Kommunikationskampagne entstanden, die derzeit in den sozialen Netzwerken verbreitet wird: "Terre d'Avenir. Natur a Mënsch. Zesummen." Die Kampagne, in der es um Widerstandsfähigkeit und eine nachhaltige wirtschaftliche Entwicklung geht, stellt den Menschen in seiner Umwelt in den Mittelpunkt. Auf den Kampagnenbilder sind Menschen, welche die Dynamik und die Zukunft der Region verkörpern, in ihrem eigenen Landstrich zu sehen: iener Region, die sie hat aufwachsen und sich entfalten sehen, jener, die es unbedingt zu bewahren gilt.

Mit diesem Siegel will das Gemeindesyndikat PRO-SUD die Umsetzung konkreter Vorhaben ausbauen und dabei darauf achten, dass Lebensqualität und Bürgerbeteiligung auch weiterhin im Zentrum ihres Handelns und ihrer Bemühungen stehen.

KONTAKT

Anouk Boever-Thill,

Präsidentin des Gemeindesyndikats PRO-SUD Telefonnummer: (+352) 621 276 282 E-Mail-Adresse: Anouk.Boever-Thill@mondercange.lu

Simone Beck,

Präsidentin der Luxemburgischen Kommission für die Zusammenarbeit mit der UNESCO Telefonnummer: (+352) 621 156 474 E-Mail-Adresse: simone.beck@education.lu

Gemeindesyndikat PRO-SUD Telefonnummer: (+352) 26 17 97 1 E-Mail-Adresse: prosud@prosud.lu

Gaëlle Tavernier,

Koordinatorin Bewerbung "Man and Biosphere" (MAB) Telefonnummer: (+352) 26 17 97 771 E-Mail-Adresse: tavernier@prosud.lu

Myriam Bentz

Ministerium für Energie und Raumentwicklung – Raumplanungsabteilung Telefonnummer: (+352) 247-86921 E-Mail-Adresse: myriam.bentz@mat.etat.lu

Carlos Guedes

Ministerium für Energie und Raumentwicklung – Raumplanungsabteilung *E-Mail-Adresse:* carlos.guedes@mat.etat.lu *Telefonnummer:* (+352) 247-86967

Luc Schadeck

Ministère de la Culture E-Mail-Adresse: luc.schadeck@mc.etat.lu Telefonnummer: (+352) 247-86626

Facebook: https://www.facebook.com/SyndicatProSud/ **Instagram:** https://www.instagram.com/syndicatprosud/

ENTERNAL PROPERTY OF THE PROPE

Youtube: https://youtube.com/channel/UCOfhbLyj9C99vP9YU4Zj4FQ

Site internet: minett-biosphere.com

















































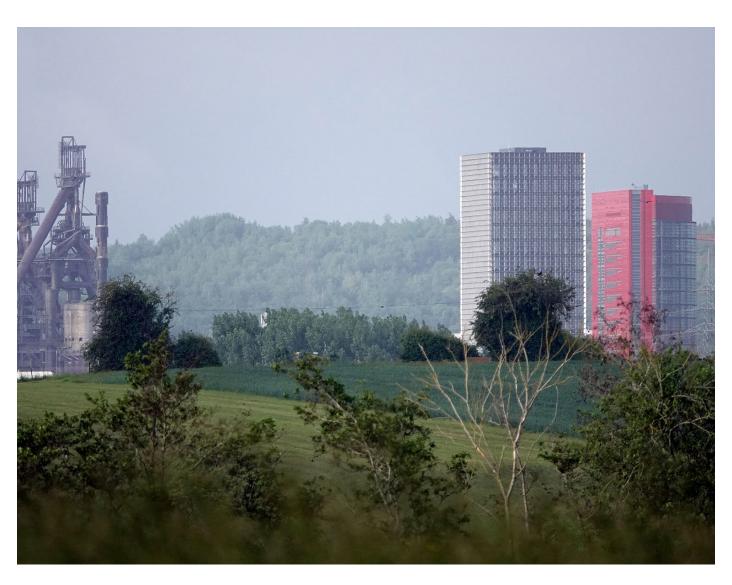


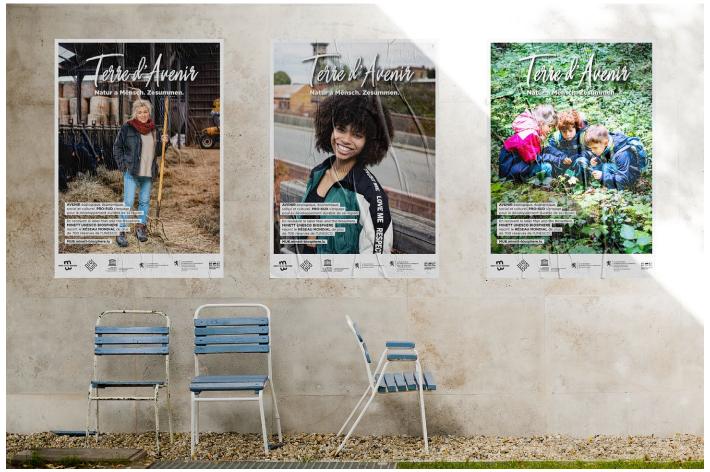
















Cinq années se sont écoulées depuis le 4e Congrès Mondial du Réseau mondial des Réserves de Biosphère du Programme MAB (Man and the Biosphere de l'UNESCO) où est née l'idée - totalement utopique à l'époque - de créer une réserve de biosphère au Luxembourg. Très vite pourtant, cette idée a fait son chemin dans les têtes - et les cœurs, car sans eux un tel projet ne fonctionnerait pas - d'un petit groupe d'enthousiastes qui s'est peu à peu élargi. Des discussions animées, des rencontres enrichissantes, d'innombrables réunions de groupes de travail, des consultations citoyennes, des échanges avec des enfants et des adolescents, des entretiens avec les diverses parties prenantes ont finalement abouti à la candidature de onze communes du ProSud pour le programme MAB de l'UNESCO.

Ces cinq années de travaux et de rencontres n'auraient pas été possibles sans le soutien sans faille des autorités nationales et communales. Dès le début, nous avons pu compter sur l'aide efficace des ministères de la Culture, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme qui ont mis les compétences et le dévouement de leurs collaborateurs au service de la candidature. Celle-ci a pris un véritable envol quand le syndicat intercommunal Pro-Sud a décidé – unanimement – de porter la candidature afin d'établir la première réserve de biosphère luxembourgeoise sur le territoire des onze communes qui y sont fédérées.

L'engagement et l'intérêt des autorités et des habitants des communes concernées ont prouvé l'importance et l'attrait du programme MAB dont la nécessité et l'importance ne cessent de nous être rappelées par une évolution climatique et écologique dramatique. Les différents groupes de travail – constitués en grande partie de bénévoles – ont en amont de la candidature déclenché une dynamique mobilisatrice pour toute la région.

LES GROUPES DE TRAVAIL

De mars à décembre 2017 un groupe de travail restreint, composé Catherine Decker (Commission UNESCO), Robert Garcia (consultant culturel), Jean Goedert (architecte-directeur hon. de la Ville d'Eschsur-Alzette) et Simone Beck (Commission UNESCO), s'est échangé régulièrement de façon informelle sur les différents aspects du programme et son potentiel pour la région du Sud. Bien vite, il est devenu clair qu'il

fallait élargir le groupe MAB par des spécialistes dans des domaines aussi variés que la géologie (Robert Weis, MNHN), l'aménagement du territoire (Myriam Bentz, Département de l'Aménagement du Territoire au MAET, Ann-Kathrin Wirth), la gestion des réserves naturelles (Michel Leytem, Pol Zimmermann, Jan Herr ANF), la biodiversité (Lucien Hoffmann, LIST), la sociologie (Patrick Bousch, LISER), l'histoire (Denis Scuto et Jacques Maas, Université de Luxembourg) le tourisme (Lynn Reiter, ORT Sud) ou la culture (Julia Kohl, Ministère de la Culture). Une collaboration étroite et fructueuse a dès le début été établie avec le syndicat intercommunal Pro-Sud sous leurs présidents Roberto Traversini, puis Anouk Boever-Thill. Sans l'aide et l'expérience des collaboratrices du Pro-Sud Isabelle Renoir et Gaëlle Tavernier, responsable de la coordination de la candidature, la concrétisation du projet n'aurait pas été possible.

Au fur et à mesure du progrès des travaux, des groupes de travail plus spécifiques et plus ciblés se sont formés :

- Le groupe de travail « Zoning » présidé par Myriam Bentz assistée par Ann-Kathrin Wirth (MAET) a défini et délimité les différentes zones exigées par l'UNESCO pour chaque réserve de biosphère.
- Le groupe de travail **« Eise Stol »** présidé par Robert Garcia a analysé l'infrastructure industrielle dans les onze communes du Pro-Sud dans le but d'en empêcher la disparition pour des fins immobilières et d'en élaborer un concept d'utilisation cohérent. Ce groupe de travail a aussi œuvré en vue de la renaissance du « Centre national de la Culture industrielle », un projet initié en 2004, mais victime de la crise financière de 2008. Afin de pouvoir organiser ses travaux de façon plus conséquente, les membres de ce groupe de travail ont constitué en juillet 2019 l'association sans but lucratif « Industriekultur-Centre national de la culture industrielle », conventionnée avec le Ministère de la Culture qui lui a confié trois missions :
 - La mise en réseau de tous les acteurs, associations, initiatives qui s'occupent des différents aspects de la culture industrielle (dans une première étape dans le sud du pays, puis dans les autres régions du Luxembourg);
 - La conception de l'utilisation future de la Halle des Soufflantes à Belval;
 - Le développement du concept d'un Centre national de la Culture industrielle.

- Le groupe de travail « Red Rock Trail » présidé par Lynn Reiter s'est penché sur la mise en réseau des sentiers de randonnées et des pistes de vélo, afin de concevoir un « Minett Trail », un sentier de randonnée à travers la future Minett Unesco Biosphere. L'autre grand projet initié par ce groupe de travail et réalisé par l'OAI (Organisation des Architectes et des Ingénieurs) et avec le soutien des communes, a été celui d'un concours d'architectes visant à créer dans chaque commune un gîte touristique original, soit dans une infrastructure industrielle désaffectée, dans une maison en plein centre d'un village ou encore dans un wagon de chemin de fer.
- Lucien Hoffmann (LIST) a coordonné les travaux du groupe de travail « Biodiversité » qui s'est penché sur les différentes espèces de la faune et de la flore typiques de la région du Minett.
- Le groupe de travail **« Produits du terroir »** géré par Isabelle Renoir (Pro-Sud) travaille à une analyse de la production locale en produits comestibles et des circuits courts entre producteurs et consommateurs. Une partie importante de leurs travaux est consacrée à une mise en réseau des parties concernées et à des campagnes d'information, élaborées de concert avec LISER.

ESCH2022

Les onze communes du Pro-Sud ont la chance de pouvoir travailler à un autre projet hors pair : celui de Esch2022, quand elles seront « Capitale européenne de la Culture ». Cette concordance de deux initiatives uniques et ambitieuses est une aubaine, comme elles s'enrichissent mutuellement, enracinées toutes les deux dans une région de notre pays qui gagne tellement à être mieux connue.

LES RÉSERVES DE BIOSPHÈRE : DES OUTILS D'UNE GRANDE URGENCE

A une époque où la disparition des espèces et le changement climatique menacent le futur de notre planète et l'existence de millions d'êtres humains, nous nous devons de lutter pour la protection de cet environnement que nous léguons aux générations futures. L'utilisation irresponsable des ressources

naturelles et le réchauffement climatique engendrent non seulement une dégradation de l'environnement, mais menacent aussi la sécurité alimentaire, les réserves d'eau potable, les écosystèmes et la biodiversité. Nous ne vivons plus dans un monde où nos erreurs et notre égoïsme restent confinés à notre cadre de vie immédiat. La dégradation de la forêt en Amazonie, la fonte des pôles ou le progrès de la désertification ont des effets directs et immédiats sur des régions et de sociétés à des milliers de kilomètres de ces évolutions dramatiques. Les effets mondiaux d'un virus prouvent – si besoin était – que les frontières ne sont que des notions politiques et n'arrêtent nullement les effets nocifs de quelque nature qu'ils soient.

Dans un contexte aussi inquiétant, les réserves de biosphère offrent une opportunité hors pair à nous tous, simples citoyens, de redresser la barre. Le programme « Man and the Biosphere » de l'UNESCO nous permet en effet de prendre conscience de l'importance de la protection de l'environnement dans notre cadre de vie immédiat. Il nous incite à réfléchir au développement de notre économie dans une direction de durabilité et de solidarité. Qui dit développement pose aussi la question des origines. D'où sont venus - et viennent les habitants d'une région ? A quelles infrastructures artisanales, industrielles ou rurales doit-elle son évolution ? Quels sont les changements économiques, culturels ou sociétaux auxquels elle a été soumise ? C'est à toutes ces questions que nous devons répondre afin de pouvoir construire - endéans de la réserve de biosphère - ce modèle pour le développement durable qui est son but.

LA REMISE DE LA CANDIDATURE

Le 27 septembre 2019, la candidature de la **« Minett UNESCO Biosphère »** a été remise au Secrétariat du MAB par la présidente de la Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO et le président du syndicat Pro-Sud. La réunion du ICC (International Coordinating Council du programme MAB) prévue fin juin 2020 au Nigeria au cours de laquelle les résultats des candidatures auraient dû être proclamés a été reportée à une conférence virtuelle le 27 et le 28 octobre 2022.

Dossier de candidature : https://minett-biosphere.com/ ressources/DOSSIER%20DE%20CANDIDATURE Minett%20 UNESCO%20Biosphère version%20digitale.pdf



LE LABEL POUR LA MINETT UNESCO BIOSPHERE

Le 28 octobre 2020, le Conseil international de Coordinationl du programme MAB (MAB-ICC) a accepté la recommandation du Conseil consultatif du programme d'admettre la Minett UNESCO Biosphere dans le réseau mondial des Réserves de biosphère. Le Luxembourg peut ainsi s'enorgueillir de la première inscription dans un des programmes scientifiques de l'UNESCO.

Dans la motivation de sa décision d'approuver la candidature de la Minett UNESCO Biosphere, le Conseil consultatif précise « qu'il a accueilli favorablement cette première proposition du Luxembourg. La réserve de biosphère proposée englobe plusieurs anciennes mines à ciel ouvert et couvre une superficie de 200 kmĐ (un dixième de la superficie totale du pays). Elle englobe également 11 municipalités (représentant un tiers de la population luxembourgeoise) du sud du Grand-Duché. Le projet de création de la réserve est mené à bien par le syndicat intercommunal PRO-SUD. L'objectif est de renouveler l'image post-industrielle de ce territoire, en assurant la conservation du patrimoine historique

et culturel local tout en favorisant un développement axé sur la création d'une économie fondée sur la connaissance. (...) Le Comité consultatif a salué la spécificité de cette proposition, qui comporte une forte urbanisation très proche des zones de conservation, ainsi que la présence d'aspects de réhabilitation postindustrielle efficaces pouvant servir de modèle ».

La Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO est fière d'avoir initié un projet qui profite déjà maintenant à toute la région et auquel elle souhaite longue vie et succès.

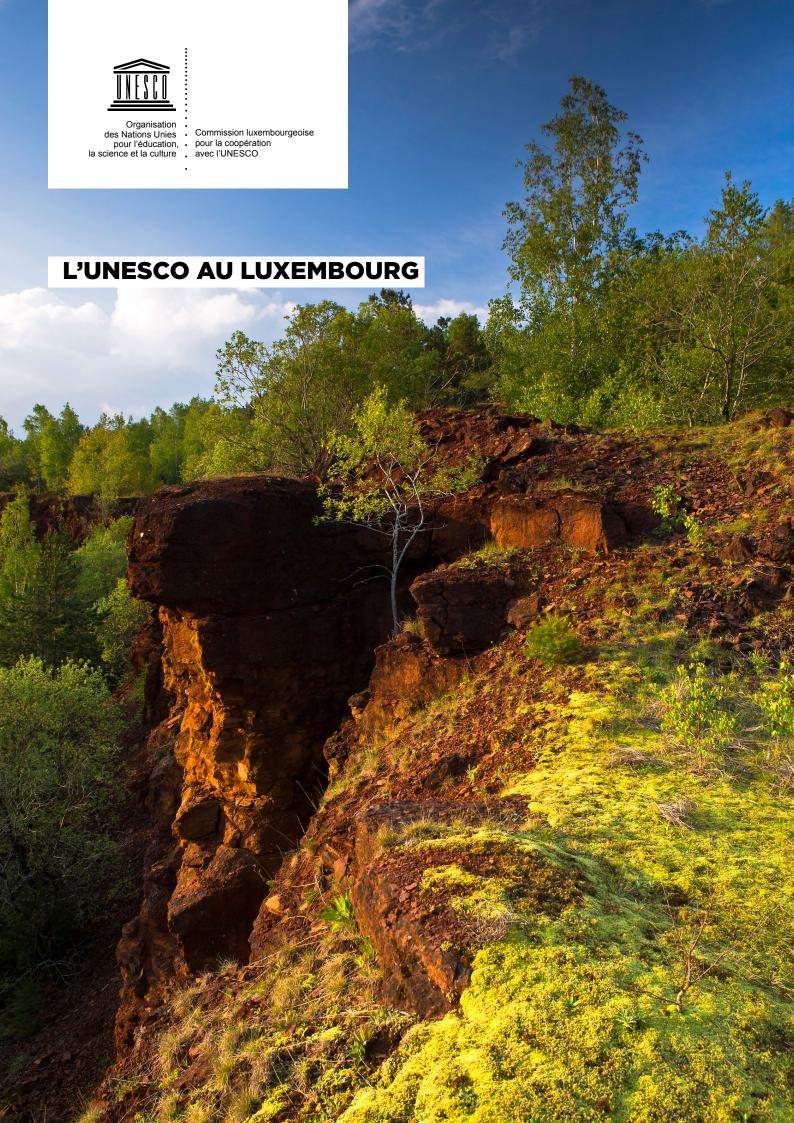
Simone Beck

Présidente de la Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO

Catherine Decker

Secrétaire générale de la Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO





LA COMMISSION LUXEMBOURGEOISE POUR LA COOPÉRATION AVEC L'UNESCO

La Commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO est une commission consultative autonome, rattachée au Ministère de la Culture depuis 2001. Elle a pour mission de promouvoir les objectifs, les programmes et les actions de l'UNESCO au Luxembourg. Ses membres représentent les instances gouvernementales, les institutions publiques et privées, le monde universitaire et scolaire ainsi que les ONG aux projets de l'Unesco qui concernent la culture, les sciences, l'éducation et la communication. La commission actuelle a été créée par un règlement grand-ducal du 12 décembre 2014.

Ministère de la Culture, 4, blv. Roosevelt, L-2450 Luxembourg • www.unesco.lu

LA DÉLÉGATION PERMANENTE

La délégation permanente représente le Grand-Duché du Luxembourg à l'UNESCO. Elle est dirigée par un délégué permanent ayant le rôle de chef de mission diplomatique, auquel se joignent plusieurs conseillers. La délégation permanente est chargée de négocier au nom du Luxembourg et de promouvoir les intérêts du Luxembourg. Depuis septembre 2017, l'ambassadeur et délégué permanent du Luxembourg est S.E. Madame Martine Schommer, ambassadeur à Paris. Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg, 33, avenue Rapp, 75007 Paris • https://paris.mae.lu/fr/luxembourg.html

1994 : « LUXEMBOURG, VIEUX QUARTIERS ET FORTIFICATIONS » : PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE »

Le 17 décembre 1994, les vieux quartiers et les fortifications de la ville de Luxembourg furent reconnus par l'UNESCO comme patrimoine mondial de l'humanité. En effet, selon l'UNESCO « du fait de sa position stratégique, la forteresse de Luxembourg a été depuis le XVIe siècle jusqu'en 1867, date de son démantèlement, l'un des plus importants sites fortifiés d'Europe. Renforcées à plusieurs reprises lors des passations d'un grand pouvoir européen à un autre (les empereurs du Saint Empire, la maison de Bourgogne, les Habsbourg,

les rois d'Espagne et de France et finalement les Prussiens), ses fortifications ont été un résumé d'architecture militaire s'étendant sur plusieurs siècles ». Un UNESCO Site Manager coordonne les activités en relation avec la promotion, la sauvegarde et la protection du site. Le UNESCO Visitor Center au Lëtzebuerg City Museum informe le public sur l'historique, la www.patrimoinemondial.lu

2003 : « THE FAMILY OF MAN » : PATRIMOINE DOCUMENTAIRE DE L'HUMANITE

Le registre international « Mémoire du monde », créé en 1992 par l'UNESCO, est la liste de toutes les collections du patrimoine documentaire qui ont été identifiées par le comité consultatif comme répondant aux critères de sélection d'intérêt universel. Le programme définit les différents volets du patrimoine documentaire (archives, bibliothèques, livres, films, partitions, manuscrits, documents historiques, photographies, œuvres d'art) et veille à leur conservation et leur accessibilité.

The Family of Man est une exposition photographique légendaire, créée par le grand photographe de naissance luxembourgeoise Edward Steichen (1879-1973) pour le New York Museum of Modern Art (MoMA) en 1955. Elle comporte 503 photographies de 273 photographes de 68 pays parmi lesquels des artistes aussi célèbres que Henri Cartier-Bresson, Robert Doisneau, Brassaï, Robert Capra ou Dorothea Lange. Vue par quelque 9 millions d'êtres humains de par le monde, le gouvernement des Etats-Unis l'offre au Luxembourg. Montrée en permanence au château de Clervaux, l'exposition est inscrite au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO en 2003.

www.steichencollections.lu

2010 : LA PROCESSION DANSANTE D'ECHTERNACH SUR LA LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Le patrimoine culturel immatériel est à la fois traditionnel, contemporain et vivant, comme il comprend aussi des pratiques rurales et urbaines de nos jours. Il se développe à partir de son enracinement dans les communautés et dépend de ceux dont la connaissance des traditions, des savoir-faire et des coutumes transmis de génération en génération ou à d'autres communautés. Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel

est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est indispensable au dialogue interculturel et encourage le respect d'autres modes de vie. Le 16 novembre 2010, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a décidé à l'unanimité d'inscrire la procession dansante d'Echternach sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Depuis 2017, l'inventaire du patrimoine immatériel luxembourgeois est régulièrement mis à jour. Pour plus d'informations voir : www.iki.lu.

2020: LA MINETT UNESCO BIOSPHERE ADMISE AU RESEAU MONDIAL DES RÉSERVES DE BIOSPHÈRE

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) est un programme scientifique inter-gouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations homme-nature au niveau mondial. Lancé au début des années 70, le MAB propose un agenda de recherche interdisciplinaire, encourage le renforcement des capacités et a pour principaux objectifs de réduire la perte de biodiversité et d'en traiter les aspects écologiques, sociaux et économiques. Parce qu'il touche à des problèmes à la croisée de plusieurs domaines, scientifique, écologique, sociétal et du développement, le MAB rassemble plusieurs disciplines - sciences exactes et naturelles, sciences sociales, économie et éducation - destinées à améliorer les environnements humains et préserver les écosystèmes naturels. Le 28 octobre 2020, la Minett UNESCO Biosphere, portée par le syndicat intercommunal Pro-Sud a été admise au programme prestigieux

« Man and the Biosphere (MAB) ». https://mub.minett-biosphere.lu/

LE NATUR- A GEOPARK MËLLERDALL

Un géoparc mondial UNESCO est un espace territorial présentant un héritage géologique d'importance internationale. Le Natur- & Geopark Mëllerdall prépare actuellement une candidature pour devenir un géoparc mondial UNESCO. Son objectif est de faire connaître au public la valeur du patrimoine géologique de la

région, en mettant l'accent sur le développement durable, conformément à l'agenda 2030 des Nations unies. La candidature est soutenue par des acteurs gouvernementaux comme le Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire, des partenaires régionaux tels que l'Office Régional du Tourisme Mullerthal - Petite Suisse Luxembourgeoise ainsi que la Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO. www.naturpark-mellerdall.lu

LE RÉSEAU DES ECOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO

Le Réseau des Ecoles Associées de l'UNESCO (résEAU, coordonné depuis le siège de l'UNESCO à Paris) regroupe des institutions éducatives partout dans le monde autour d'objectifs communs : élever les défenses de la paix dans l'esprit des enfants et des jeunes et les sensibiliser pour le développement durable. Réparties dans plus de 180 pays, les 10 000 écoles membres du réSEAU œuvrent concrètement pour la compréhension internationale, la paix, le dialogue interculturel, le développement durable et une éducation de qualité. Une importance primordiale est accordée à la l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation 2030. Au Luxembourg, 13 écoles fondamentales et secondaires sont regroupées dans le réseau des écoles UNESCO luxembourgeoises.

LA CHAIRE UNESCO EN DROITS HUMAINS À L'UNIVERSITÉ DE LUXEMBOURG

Lancé en 1992, le programme « Chaires UNESCO » soutient la création de chaires universitaires dans les domaines de compétence de l'Organisation, à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, la communication et les droits de l'homme. En association avec UNITWIN, le programme « Chaires UNESCO » promeut la coopération et la mise en réseau internationales des universités afin de renforcer les capacités des établissements grâce au partage des connaissances et aux travaux menés en collaboration. Dans de nombreux cas, les Chaires groupées en réseaux agissent en tant que groupes de réflexion et bâtisseurs de passerelles entre l'université, la société civile, les communautés locales, la recherche et les responsables politiques. Elles servent à étayer les décisions d'orientation, à créer de nouvelles initiatives



d'enseignement, à générer l'innovation grâce à la recherche et à contribuer à enrichir les programmes universitaires existants tout en promouvant la diversité culturelle. Dans des domaines souffrant d'une pénurie de compétences, les Chaires sont souvent en pôles d'excellence et d'innovation, tant au niveau national que régional. Aujourd'hui, le Programme rassemble plus de 700 établissements de 116 pays, parmi elles l'Université de Luxembourg et sa Chaire UNESCO en Droits humains. https://wwwfr.uni.lu/chaire_unesco_en_droits_de_l_homme

LES RENDEZ-VOUS DE L'UNESCO

La Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO organise tous les ans un cycle de 6 conférences destinées au grand public et couvrant des thèmes aussi divers que le patrimoine, l'architecture, la liberté d'expression ou encore les droits humains dans un monde de plus en plus digitalisé. Ces conférences sont enregistrées et diffusées par la Radio socioculturelle.

Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO

4, blv. Roosevelt L-2450 Luxembourg

Contact: Catherine Decker, Secrétaire Générale catherine.decker@mc.etat.lu • +352 24776620

